



## Priorité 4

# Soutenir la cohésion sanitaire, sociale, culturelle et touristique du territoire

### Objectif spécifique 4.5

**Garantir l'égalité d'accès aux soins de santé et favoriser la résilience des systèmes de santé, y compris les soins primaires, et promouvoir le passage des soins en institution aux soins familiaux et communautaires**

1. Prolonger et enrichir les initiatives existantes en stimulant les synergies entre établissements, en valorisant et en améliorant les dispositifs sanitaires et médico-sociaux existants et en renforçant la coordination des dispositifs de prise en charge des publics de part et d'autre de la frontière.
2. Améliorer l'accès aux services et équipements de santé et de soins, en renforçant la diffusion d'informations sur les offres de soins et les possibilités de prise en charge transfrontalières et en soutenant la mobilité des patients et des praticiens pour garantir une aide médicale efficiente au bénéfice des citoyens.
3. Promouvoir la coopération transfrontalière et la mise en place d'outils communs dans le domaine de la prévention, la promotion de la santé, l'innovation dans le secteur des soins et le secteur médico-social et le développement de services à la personne.
4. Développer des outils et projets en matière d'e-santé sur l'ensemble du territoire transfrontalier afin d'améliorer l'accès de ces services aux populations et pallier la pénurie de professionnels de santé.